

L'an deux mil vingt-deux et le huit juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants

Absents 2

Pouvoirs 2

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, G. CHARVET, S. CHEVRY, S. DELAVY, S. BRUN, M. BOUMIR, G. BASSET ; P. PERSICO, F.MALARD, C.GRABIT, C.PARDO ;

J-F.BONIN ; S.AMOURIQ

Date de convocation : 1 juillet 2022

Secrétaire de séance : M.BOUMIR

J-F.BONIN à C.SAVOI ; S.AMOURIQ à C.PARDO

DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET M14

Délibération N° 37/2022

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à des virements de crédits.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- dans le respect du principe d'équilibre budgétaire, décide les virements de crédits suivants :

N° de compte	Libellé	Augmentation des crédits Dépenses	Augmentation des crédits Recettes	Diminution des crédits Recettes	Diminution des crédits Dépenses
2315-249	Aménagement square 19 mars				- 2 500.00€
21533-220	Réseaux câblés	+ 2 500.00€			
2313-233	Rénovation urbaine Rue de la Gare				- 20 000.00€
21318-241	Fresques	+ 20 000.00€			
	TOTAL	+ 22 500.00€			- 22 500.00€

Accusé de réception en préfecture
001-210104162-20220708-37-2022-DE
Date de réception préfecture : 18/07/2022

- Charge Monsieur le Maire de procéder aux modifications budgétaires ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,
Gaël ALLAIN



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the official stamp.